

APPEL DE CANDIDATURES

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2

Centre Énergie Matériaux Télécommunications (EMT)

Affichage à l'interne : 4 octobre 2023 au 29 février 2024

Thèmes : Énergie, matériaux avancés, télécommunications, science ultrarapide, biotechnologies et modélisation numérique

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) lance un appel de candidatures pour combler deux chaires de recherche du Canada de niveau 2 dans le secteur des sciences naturelles et du génie (CRSNG), afin d'appuyer sa stratégie de développement et celle de son Centre Énergie Matériaux Télécommunications (EMT), dans le cadre de leur programme scientifique respectif.

Le [programme scientifique du Centre EMT](#) se déploie autour des six axes de recherche suivants : Axe 1 : Énergie durable, sources et utilisation; Axe 2 : Nanomatériaux et procédés de fabrication avancés; Axe 3 : Science ultrarapide et photonique; Axe 4 : Télécommunications; Axe 5 : Biotechnologies; et Axe 6 : Modélisation numérique de systèmes physiques et cognitifs. Plus spécifiquement, quatre grands enjeux sociétaux d'actualité ont été identifiés. Ceux-ci portent sur 1) le développement économique du Québec et du Canada; 2) la transition énergétique; 3) la transformation numérique en lien avec les communications et les technologies de l'information; et 4) la santé.

Cet appel de candidatures pour deux chaires de recherche du Canada de niveau 2 vise principalement à renforcer l'un ou l'autre des axes de recherche du centre EMT, tout en s'inscrivant dans un ou plusieurs des enjeux sociétaux identifiés. Il vise également une intégration dans au moins un des enjeux prioritaires et axes thématiques du [programme institutionnel](#).

Programme des chaires de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 285 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 311 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir un groupe diversifié de chercheuses et chercheurs de premier ordre, afin de consolider l'excellence de la recherche et de la formation dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé, des sciences humaines et des sciences sociales. Ils et elles aident les Canadiennes et Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité

de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. Ils contribuent par ailleurs à la formation de la prochaine génération de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés en supervisant des étudiantes et étudiants, en enseignant et en coordonnant les travaux d'autres chercheuses et chercheurs.

Pour plus de renseignements sur le Programme des chaires de recherche du Canada :
http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx.

Exigences et habiletés particulières

- être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- avoir démontré qu'elle ou il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'elle ou il est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiantes ou étudiants et chercheuses ou chercheurs futurs;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité.

Admissibilité des personnes candidates

Seuls les membres actuels du corps professoral salarié en poste à l'INRS au Centre EMT sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

De plus, considérant les cibles de l'INRS en matière d'équité dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada, les candidatures des personnes s'identifiant comme femmes ou comme personnes de minorités de genre seront privilégiées.

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 s'adressent à des chercheuses et chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé il y a 10 ans ou moins. Toutefois, la carrière d'une chercheuse ou d'un chercheur peut comporter des interruptions ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité. L'INRS en est bien conscient et est très conciliant à cet égard. Ainsi, à la condition de joindre une justification, l'INRS invite toute personne qui, au moment de la mise en candidature, a dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales qui auraient pu avoir des répercussions sur son dossier de réalisations à déposer sa candidature. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche de la personne candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille (voir informations sur la [Justification des chaires de niveau 2](#) et section *Interruptions et circonstances qui ont une incidence sur la productivité* du curriculum vitae).

Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

L'INRS reconnaît l'importance d'accueillir, de respecter et de valoriser la diversité au sein de sa communauté, notamment en matière de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigration, de statut autochtone, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'âge.

Il reconnaît le caractère essentiel de l'apport des personnes des groupes sous-représentés en milieu universitaire à la poursuite de sa mission.

L'INRS reconnaît que les femmes et personnes de minorités de genre, les personnes racisées, les Autochtones et les personnes en situation de handicap (groupes désignés) sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada (CRC) ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement. Il invite les personnes qui s'identifient à ces groupes à soumettre leur candidature. Guidé par le [plan d'action en équité, diversité et inclusion](#) qu'il a déposé auprès du Programme des chaires de recherche du Canada, l'INRS adapte ses pratiques et se fixe des objectifs clairs pour favoriser l'équité à leur égard et assurer leur juste représentation au sein de son personnel et parmi ses titulaires de CRC.

L'INRS s'assurera d'offrir aux personnes candidates des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins, le cas échéant. Il invite ainsi toute personne candidate au Programme des chaires de recherche du Canada et nécessitant des mesures d'adaptation (déficience visuelle, déficience auditive, mobilité restreinte, etc.) à les énoncer à la conseillère en équité, diversité et inclusion, Madame Léa Maude Gobeille Paré (LeaMaude.GobeillePare@inrs.ca; 581 888-0613). Elle fera le suivi approprié pour répondre aux attentes de la personne candidate. De plus, elle informera expressément le comité d'évaluation que le besoin de mesures d'adaptation ne peut pas être utilisé comme argument contre une candidature dans le cadre du processus d'évaluation.

Comment postuler ?

Le processus de dépôt de candidature comporte deux étapes :

- 1- dépôt d'une expression d'intérêt;
- 2- dépôt du dossier de candidature.

1. Dépôt d'une expression d'intérêt

Cette étape d'ordre administratif est **obligatoire** et sert à aider à la constitution du comité d'évaluation des dossiers de candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir par courriel le formulaire d'expression d'intérêt dûment rempli au plus tard le **5 décembre 2023, 17h00**.

Le formulaire d'expression d'intérêt comprend :

- le nom de la personne candidate;
- le titre de la chaire proposée;
- la langue de la demande complète;
- un résumé de 100 mots au plus décrivant les objectifs du programme de recherche proposé;
- une liste de suggestions de cinq expertes et experts externes qui ne sont pas en [conflit d'intérêts](#) avec la personne candidate;
- le cas échéant, une liste des personnes à exclure pour les évaluations externes;
- un curriculum vitae à jour couvrant au moins les six dernières années.

2. Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature par courriel au plus tard le **29 février 2024, 17h00**.

Les candidatures déposées après la date et l'heure limites ne seront pas acceptées.

Le dossier de candidature à soumettre doit comprendre :

- le formulaire du curriculum vitae dûment rempli, incluant une justification pour les interruptions de carrière, le cas échéant;
- le document accompagnant le CV selon les instructions fournies;
- une description du programme de recherche selon les instructions fournies;
- une description des bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature;
- s'il s'agit d'un renouvellement, une description des retombées du mandat de chaire antérieur.

Les documents incluant le formulaire du CV à compléter ainsi que les instructions détaillées pour les diverses parties du dossier de candidature peuvent être téléchargés en utilisant ce lien : <https://inrs.ca/la-recherche/appels-candidatures-chaire-recherche-canada#documentation-utile-pourle-depot-d-une-candidature>.

Les personnes candidates peuvent consulter le formulaire d'évaluation utilisé par les membres du comité d'évaluation en consultant le lien suivant : <https://inrs.ca/la-recherche/appels-candidatures-chaire-recherche-canada#documentation-utile-pourle-depot-d-une-candidature>.

La candidature sera sélectionnée comme décrit dans la [Directive relative aux chaires de recherche du Canada](#) de l'INRS. L'INRS est conscient que certaines situations peuvent nuire au dossier des réalisations en recherche de certaines candidatures. C'est pourquoi il incite les personnes candidates à expliquer comment toute situation personnelle particulière a affecté leur dossier de réalisations afin de permettre, le cas échéant, une évaluation juste de leur productivité de recherche. Ainsi, la productivité de recherche des personnes candidates sera examinée attentivement en tenant compte de l'impact de ces circonstances personnelles sur leur dossier de réalisations (publications, obtention de financement, encadrement, déplacements hors Québec, etc.). Des interruptions de carrière se produisent lorsque, pour des raisons médicales, familiales ou autres, une personne candidate est contrainte d'interrompre ses travaux de recherche pour une longue période (grossesse, soins à une ou un jeune enfant, soins à une personne âgée, maladie, etc.). Des ralentissements de carrière, sans interruption complète, se produisent lorsqu'une personne candidate est contrainte de ralentir ses activités de recherche pour des raisons médicales, familiales ou autres.

Les personnes dont la candidature aura été retenue à l'issue du concours seront accompagnées par le Service à la recherche dans la préparation de la demande qui sera déposée au Programme des chaires de recherche du Canada. De même, plusieurs services de l'INRS seront appelés à leur fournir des données ou des conseils pour la préparation de la demande (Équité, diversité et inclusion, gestionnaires de centre, équipe du postdoctorat du Service à la recherche, etc.). Ainsi, les personnes retenues devront s'engager à respecter l'échéancier interne établi par le Service à la recherche. En cas de non-respect de cet échéancier, la Direction scientifique se réserve le droit de reporter le dépôt de leur candidature au prochain concours ou de l'annuler.

Veillez transmettre votre expression d'intérêt et votre dossier de candidature à l'attention de :

Madame Nathalie Gendron

Directrice du service à la recherche

Institut national de la recherche scientifique

490, rue de la Couronne

Québec (Québec) G1K 9A9

nathalie.gendron@inrs.ca